



GV INFOS N°35 3^{ÈME} TRIMESTRE 2020

Bonjour à toutes et à tous.

Encore un trimestre de passé et pas grand-chose de nouveau, depuis le mois de juillet, qui n'ait été signalé dans le rapport moral de l'AGO.

Deux faits cependant :

- Le véhicule incendié le 13 juillet n'était pas le dû à des jeunes en mal d'occupation mais à un dysfonctionnement électrique.
- Un acte de vandalisme : un tulipier d'au moins 3 mètres a volontairement été brisé dans la nuit du 3 au 4 août.

Cet été a été propice à des retrouvailles, à des fêtes dans des jardins privatifs ou sur la grande pelouse. Si ces moments festifs sont à louer, il est arrivé que le bruit très, trop tardif a généré quelques tensions de voisinage. Agacements compréhensifs dans la mesure où ils ont pu être répétitifs à un moment où d'autres cherchaient le repos, fenêtres ouvertes, par ces chaleurs difficilement supportables.

Il serait souhaitable que chacun prenne conscience de la limite à ne pas franchir, et respecter l'autre.

Parfois il s'est agi de personnes extérieures à Grand Village dans ce cas, nous vous rappelons de ne pas intervenir seul(e). Il vaut mieux prendre l'attache de la police nationale, la police municipale n'étant pas opérante passé 18h en semaine et 16h30 le samedi.

La société Sénat Protection a maintenant fini ses rondes. Le travail a été fait de façon consciencieuse. Il y a eu 58 rondes pédestres et 23 patrouilles motorisées. (voir détails sur le site)

Quelques incidents nous ont été signalés :

- Par deux fois les locaux de la médiathèque sont restés allumés (pas d'effraction)
- Deux individus visiblement alcoolisés, n'habitants pas Grand Village ont été « raccompagnés ».
- Un véhicule d'un copropriétaire a été signalé car mal garé.

Un autre point épineux : le stationnement.

Il a été prévu lors de la construction des maisons de Grand Village une place de stationnement par habitation, sauf pour les constructions qui possèdent un garage. Cette loi demeure toujours en vigueur mais nos habitudes ont changé.

Pour améliorer notre stationnement, il serait bon d'envisager de garer sa voiture systématiquement sur son entrée charretière. Les maisons dotées d'un garage peuvent parfois en accueillir deux. Dans certaines rues cela est fait depuis longtemps, d'autres par contre conservent des habitudes qui ne sont plus de mise à l'heure actuelle.

Encore une fois, pensons aux autres.

Continuez à être vigilent par rapport au virus et pensez à voter. En cas de problème, n'hésitez pas à interpeler votre délégué de rue ou à téléphoner à notre secrétariat.

Pour le Comité Syndical
La Présidente
A. Schaaff Labaye